

## **Vous avez acheté une laveuse à chargement vertical de marque Samsung ou Kenmore avant novembre 2016? Vous êtes peut-être membre d'une action collective.**

Cet avis concerne une action collective entreprise par Option consommateurs contre Samsung Electronics Canada Inc. et Samsung Electronics Co., Ltd. (« **Samsung** ») au sujet de laveuses à chargement vertical de marque Samsung ou Kenmore. Option consommateurs croit que Samsung a fabriqué, mis en marché et vendu des laveuses qui pourraient exploser.

Cette action collective vise à obtenir un jugement ordonnant le remboursement du coût des laveuses aux membres du groupe. L'action vise de plus à obtenir un remboursement de 200 \$ par membre à titre de dommages-intérêts et le paiement de 5 millions de dollars en dommages punitifs.

Le 26 avril 2018, la Cour supérieure a autorisé Option consommateurs à entreprendre cette action collective contre Samsung.

**Le jugement autorisant l'action collective pourrait avoir des conséquences sur vos droits, que vous agissiez ou non. Veuillez lire cet avis attentivement.**

### **Qui est membre du groupe ?**

Vous êtes un membre du groupe si vous avez acheté, au Québec, l'un des modèles de laveuse à chargement vertical suivants:

Les modèles de laveuse à chargement vertical Samsung suivants, fabriqués de mars 2011 à avril 2016 :

WA5471ABP/XAA, WA5451ANW/XAA,  
WA5451ANP/XAA, WA422PRHDWR/AA,

WA456DRHDSU/AA, WA456DRHDWR/AA,  
WA50F9A8DSP/A2, WA45H7200AP/A2,  
WA45H7200AW/A2, WA45H7000AW/A2,  
WA48J7770AW/A2, WA52J8700AP/A2.

Les modèles de laveuse à chargement vertical Samsung suivants, fabriqués de mars 2011 à juin 2016 :

WA40J3000AW/A2, WA56H9000AP/A2.

Les modèles de laveuse à chargement vertical Samsung suivants, fabriqués de mars 2011 à octobre 2016 :

WA50K8600AV/A2, WA45K7600AW/A2.

Les modèles de laveuse à chargement vertical Kenmore suivants, fabriqués de mars 2011 à avril 2016 :

592-29212, 592-29222, 592-29227, 592-29336.

**Que dois-je faire pour participer à cette action collective?** Si vous êtes un membre du groupe et que vous êtes d'accord avec les objectifs de cette poursuite contre Samsung, vous n'avez rien à faire pour participer à cette action collective.

**Vous pouvez vous exclure du groupe** si vous ne désirez pas être lié par l'action collective contre Samsung. Par contre, en cas de règlement ou d'un jugement accordant des indemnités aux membres du groupe, vous ne serez pas autorisé à formuler une réclamation.

**Comment vous exclure du groupe?** Pour vous exclure, vous devez aviser, par écrit, le greffier

## **Vous avez acheté une laveuse à chargement vertical de marque Samsung ou Kenmore avant novembre 2016? Vous êtes peut-être membre d'une action collective.**

de la Cour supérieure en fournissant  
l'information suivante :

- *Le numéro de dossier* : 500-06-000816-161;
- *Votre nom, adresse et numéro de téléphone*;
- *Votre déclaration* : Je suis membre du groupe  
et je désire m'exclure de l'action collective;
- *Votre signature*.

Vous devez envoyer votre lettre par courrier  
recommandé ou certifié avant **le 28 novembre  
2018** à l'adresse suivante :

Greffier de la Cour supérieure du Québec  
Dossier : 500-06-000816-161  
Palais de justice de Montréal  
1, rue Notre-Dame Est, Bureau 1.120  
Montréal (Québec) H2Y 1B6.

**Pour plus d'information sur cette action  
collective**

Consultez l'avis détaillé au lien suivant :

[www.recourscollectif.info](http://www.recourscollectif.info)

ou appelez le cabinet Belleau Lapointe au :

1 (888) 987-6701.